



## ASSEMBLEE GENERALE DU DISTRICT DE LA SOMME DE FOOTBALL

**SAMEDI 25 SEPTEMBRE 2021 à 9h00**  
A l'Auditorium du CRCA – 500, rue Saint Fuscien à Amiens

**Formulaire à remplir et à présenter le jour de l'Assemblée Générale**  
**Même en cas de représentation du club par le Président**

### COORDONNEES CLUB

Je soussigné(e) Madame / Monsieur .....

Président(e) du club .....

Numéro d'affiliation Club : .....

- **Option 1** : Sera présent à l'Assemblée Générale du District \*
- **Option 2** : Sera dans l'impossibilité de participer à l'Assemblée Générale du District.\*

*\*Barrer la mention inutile*

### POUVOIR

#### **Option 2 : représentation par un licencié de mon club**

En mon absence, je donne pouvoir à l'un(e) de mes licenciés,

Madame / Monsieur ....., licence n° : .....

afin de représenter mon club lors de l'Assemblée Générale du District et de participer à l'élection du Comité de Direction du District

Fait à ..... Le

NOM ET SIGNATURE  
du Président qui donne le pouvoir

CACHET DU CLUB  
du Président qui donne le pouvoir



## **Assemblée Générale**

### **Clubs du District de la Somme de Football**

**Emargement du 25 septembre 2021 à partir de 8h00**

**A l'auditorium du CRCA – 500 rue Saint Fuscien à Amiens**

Veillez prendre connaissance de l'organisation qui sera mise en place pour l'accueil des représentants des clubs.

A votre arrivée il faudra suivre les étapes suivantes :

**1/ Présenter son Pass Sanitaire à l'entrée afin d'accéder dans le hall d'emargement**

- **Le Pass Sanitaire est OBLIGATOIRE**
- 1 seule personne par club sera autorisée à rentrer

**2/ Présenter le pouvoir avec nom/prénom/N° licence référencés et cachet du club avec signature du président**

- **Le pouvoir est obligatoire même si le Président représente son club**

**3/ Nous accolons le code barre correspondant à votre club (numéro et nombre de voix) sur votre pouvoir**

**4/ Une fois le code barre sur votre pouvoir, vous pouvez vous diriger à la table d'emargement**

- Sans le code barre sur votre pouvoir, vous ne pourrez pas aller émarger

**5/ Après avoir émargé, vous pouvez vous rendre dans l'auditorium**